

# Chaque jour, on diagnostique cinq à six cas d'enfants maltraités

■ C'est une moyenne. Dans un cas sur quatre, il s'agit de négligence grave. Pas forcément intentionnelle.

Quand la famille va mal, les enfants trinquent. Quand les parents se tapent dessus, les gamins dégustent. En 2016, les 14 équipes "SOS Enfants" qui couvrent le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont dû intervenir 716 fois pour des jeunes victimes exposées à des conflits conjugaux exacerbés, ressort-il des chiffres publiés jeudi par l'Office de la naissance et de l'enfance. Soit deux fois par jour en moyenne. C'est le type de maltraitance la plus diagnostiquée (35%).

Au total, 2053 interventions ont été enregistrées l'an dernier. Soit cinq à six cas par jour en moyenne. Le nombre de maltraitances est, lui, plus élevé (2 717), certaines petites victimes ayant subi plusieurs atteintes à leur intégrité physique ou psychologique.

## Définition hasardeuse

Les équipes "SOS Enfants" ont aussi constaté 566 cas de négligence(s) grave(s) à l'égard d'enfants. Des gamins à qui on ne donne pas à manger; des bébés qu'on ne stimule pas; toute une fratrie sale, mal habillée, mal élevée... La négligence est une des composantes de la maltraitance les plus hasardeuses à définir, indique-t-on à l'ONE.

Il existe des situations où l'environnement de l'enfant veut lui nuire, en omettant sciemment de s'occuper de lui. Mais, dans la majorité des cas concernés, même si la négligence est importante et de longue durée, on a surtout affaire à l'incapacité, à l'ignorance et/ou à la non-disponibilité des parents. S'il y a effectivement maltraitance, l'intention n'y est pas. Reflet d'une société où les parents dépassés par la pression du boulot, la dèche matérielle, l'absence de perspectives d'avenir... finissent par ne plus (pouvoir) prendre soin de leurs gamins.

Autre chiffre interpellant: un quart des interventions (520, soit environ une sur quatre) des équipes "SOS enfants" en 2016 concernaient des maltraitances sexuelles. Des jeunes enfants, parfois prépubères, sont impliqués dans des activités sexuelles qu'ils ne sont pas en mesure de comprendre ou inappropriées à leur âge. Ils les subissent sous la contrainte ou par séduction. Des attouchements et autres sévices qui transgressent les interdits fondamentaux en ce qui concerne les rôles familiaux. L'inceste d'un père, d'un oncle, d'un cousin... entraîne toujours des séquelles ineffaçables.

## Un bleu dans le dos

Les équipes de "SOS Enfants" ont une double mission: prévenir la maltraitance et prendre en charge les situations à risque. En 2016, 8 605 signalements de possibles maltraitances leur sont parvenus. Dans la majorité des cas (57%), ce sont des professionnels qui tirent la sonnette d'alarme: un instituteur qui voit bien que quelque chose ne tourne pas rond chez un élève; un médecin qui constate

des hématomes dans le dos d'un petit patient; un travailleur social qui observe la détérioration de l'état psychologique d'un enfant... Dans 43% des cas, c'est un membre de la famille, un voisin ou un proche qui s'inquiète.

Les équipes qui reçoivent une information de ce type opèrent en premier lieu une analyse de la demande. Avant d'aller éventuellement plus loin. Les signalements ne correspondent heureusement pas tous à des cas de maltraitance. Les interventions des équipes "SOS enfants" permettent, quand c'est possible et opportun, de gérer les tensions familiales en dehors de la sphère judiciaire. Il s'agit, évidemment, de mettre fin aux interactions violentes, mais aussi de les prendre en charge de façon appropriée. Exemples: travailler à une réorganisation familiale, créer un espace de parole à la maison... Objectif primordial: agir dans l'intérêt de l'enfant.

An. H.

# 8605

**Signalements en 2016**  
Parmi les situations rapportées à "SOS Enfants", 2 053 cas de maltraitance ont été diagnostiqués.

**MALTRAITANCES** DIAGNOSTIQUÉES EN 2016 PAR LES ÉQUIPES SOS ENFANTSSource : ONE **IPM** Graphics